

SUBVENTION FSE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Dans le cadre du programme opérationnel national emploi et inclusion 2014-2020 du Fond Social Européen, l'ADEFIM Nord-Pas-de Calais a sollicité une subvention auprès de la DIRECCTE des Hauts de France.

La mise en oeuvre du cofinancement FSE vise au développement des compétences des salariés des industries de la Métallurgie sur le Nord Pas-de Calais, sur un axe d'anticipation des mutations et de sécurisation des parcours professionnels.

Le but est de répondre aux problématiques concernant les compétences des salariés liées :

- aux investissements matériels (machine-outils à commande numérique, centre d'usinage, robotique, cobotique, automatisme, fabrication additive, impression 3D, maintenance des machines ...)
- aux stratégies de nouveaux marchés (implantation d'une nouvelle production faisant appel au numérique, amélioration de la gestion de la production, mise en place de système informatique permettant l'évolution de l'organisation industrielle ...)
- à l'innovation et à la conception de nouveaux produits (bureaux d'études, méthodes, CAO/DAO, normes environnementales, systèmes d'information et logiciel de gestion intégrée ...)

OBJECTIFS :

Maintenir l'employabilité des salariés et renforcer leurs compétences au regard de l'évolution des technologies industrielles, des méthodes de travail et de la modernisation des outils de travail.

Renforcer les connaissances et les compétences impliquant l'usage des technologies de la numérisation et de l'information dans les domaines industriel et non-industriel nécessaires au regard de cette évolution.

CONTENU :

Les actions de formation appelant au renforcement des connaissances et compétences numériques visant à la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés et à l'adaptation des compétences des salariés aux évolutions engendrées par des mutations industrielles, technologiques, organisationnelles avec prioritairement des certifications.

ENTREPRISES ELIGIBLES :

Entreprises de moins de 250 salariés et **prioritairement** les TPE-PME

Ou

Entreprises autonomes de plus de 250 salariés dans la limite de 10% des entreprises prises en charges dans le cadre du projet FSE.

Le siège social ou un établissement en gestion autonome doit se situer en Nord-Pas-de-Calais.

NB : L'entreprise doit appliquer la convention collective de la métallurgie et être à jour de ses obligations légales au titre de la formation professionnelle continue.

PUBLIC CIBLE :

Les salariés en CDD et CDI et **prioritairement** :

- Ceux dont la qualification est insuffisante au regard de l'évolution des technologies et de l'organisation du travail
- Ceux âgés d'au moins 54 ans
- Les femmes afin de sécuriser leurs parcours professionnels
- Les salariés de bas niveaux de qualification (niveau inférieur ou égal au BAC)
- Les non cadres

PRISE EN CHARGE :

La prise en charge s'effectue sur les coûts pédagogiques à hauteur de 55 %

N'hésitez pas à prendre contact avec votre Conseiller

RETROUVEZ VOTRE ADEFIM EN REGION

Siège social NPDC

ZAC du Bord des Eaux
Boulevard Miroslav Holler - BP 79
62252 HENIN-BEAUMONT CEDEX
Tel : 03 21 75 82 82

Antenne Dunkerquoise

ZA du Pont Loby
Avenue Jean Monnet PB 6329
59379 DUNKERQUE CEDEX 1
Tel : 03 28 24 51 81

Antenne Artois-Douais

ZAC du Bord des Eaux
Boulevard Miroslav Holler - BP 79
62252 HENIN-BEAUMONT CEDEX
Tel : 03 21 75 80 00

Antenne Lille Flandre intérieure

307 Avenue du Général Leclerc
CS 60080
59155 FACHES THUMESNIL
Tel : 03 28 01 65 00

Antenne Littoral Pas de Calais

430 Boulevard du Parc
CS 60094
62903 COQUELLES cedex
Tel : 03 21 85 51 84

Antenne Grand Hainaut

40 route d'Aulnoy
59300 VALENCIENNES
Tel : 03 27 28 08 06